

## Assemblée fédérale

---

Les Conseils législatifs de la Confédération se sont réunis le 7 décembre 1925, à 10½ h. du matin, pour la première session de la XXVII<sup>e</sup> législature.

Au Conseil national, M. le Dr *Carl Eigenmann*, de Homburg, à Müllheim (Thurgovie), né en 1849, *président d'âge*, a ouvert la session par un discours (voir la Feuille féd. allemande).

Après l'assermentation du Conseil, M. le Dr *Emile Hofmann*, de Kreuzlingen et Weiningen, à Frauenfeld, jusqu'alors vice-président, a été nommé *président*.

Le 9 décembre, le Conseil a nommé *vice-président*, M. *Robert Grimm*, de Hinwil, à Berne.

Au *Conseil des Etats*, M. *Andermatt*, président sortant, a ouvert la session par un discours (voir Feuille féd. allemande).

M. le Dr *Gottfried Keller*, d'Aarau, jusqu'alors vice-président, a été nommé président, M. le Dr *Robert Schöpfer*, de Soleure, vice-président, et MM. *Loëly* et *Riva*, scrutateurs.

M. le Dr *Victor Scherer*, démissionnaire, a été remplacé par M. *Eugène Wullschleger*, de Bâle et Vordemwald.

---

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 8 décembre 1925.)

Le gouvernement du canton du Valais a informé le Conseil fédéral de l'adhésion de ce canton au concordat intercantonal concernant le commerce du bétail.

(Du 10 décembre 1925.)

Le Conseil fédéral a approuvé la loi édictée par le Grand Conseil du canton de Lucerne le 4 mars 1925 revisant la loi du 2 mars 1915

## Assemblée fédérale

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1925
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	50
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	16.12.1925
Date	
Data	
Seite	626-626
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 500

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.